

# HONORAIRES DE TRANSACTION

TVA au taux en vigueur de 20 % incluse

Honoraires à la charge du vendeur sauf stipulations contraires prévues au mandat

En vigueur, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2026

## Appartements – Particuliers – Villas – Pavillons – Propriété – Immeubles à usage commercial ou professionnel

Prix de vente	Honoraires % TTC	Honoraires % HT
Forfaitaire jusqu'à 50 000 €	5 000 €	4 166,67 €
De 50 001 € à 80 000 €	10 %	8,33 %
De 80 001 € à 140 000 €	9 %	7,5 %
De 140 001 € à 170 000 €	8 %	6,67 %
De 170 001 € à 250 000 €	7 %	5,83 %
De 250 001 € à 400 000 €	6 %	5 %
Au-delà	5 %	4,17 %

## Terrains – Locaux Commerciaux

Prix de vente	Honoraires % TTC	Honoraires % HT
Forfaitaire jusqu'à 45 000 €	4 500 €	3 750 €
Au-delà	10 %	8,33 %

## Stationnements - Caves

Prix de vente	Honoraires % TTC	Honoraires % HT
Forfaitaire jusqu'à 25 000 €	2 500 €	2 083,33 €
Au-delà	10 %	8,33 %

## Estimation

Tarif des honoraires	TTC	HT
Vacation horaire	120 €	100 €

Immobilier professionnel	Honoraires HT
Cession de fonds de commerce et de droits au bail	10 % HT du prix de cessions + 10 % HT du loyer annuel hors taxes à la charge de l'acquéreur
Avis de valeur pour locaux professionnels et commerciaux	300 € HT

Les honoraires de négociation sont à la charge du vendeur dans le cadre d'un mandat de vente « commission vendeur », sauf stipulation contraire au mandat.

